

(Dernière mise à jour le 27/01/2026)

PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à l'ensemble des prestations touristiques proposées opérées par l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) de Porto-Vecchio, Service Public Industriel et Commercial (SPIC) de la Communauté de Communes du Sud Corse. Elles couvrent deux cas de figure :

1. **Vente en nom propre par l'OTI de Porto-Vecchio** (produits organisés, édités ou gérés directement)
2. **Vente pour compte de partenaires tiers** (événements organisés par des prestataires)

Ces CGV pourront être modifiées et mises à jour par l'OTI de Porto-Vecchio à tout moment. Les formulaires d'informations applicables et CGV applicables sont ceux en vigueur au moment de l'inscription. Les présentes CGV sont communiquées au client au moment de la réservation d'une prestation auprès de l'OTI de Porto-Vecchio et consultables et téléchargeables sur le site internet : <https://reservation.portovecchio-tourisme.corsica/>

ARTICLE 1. PRODUITS CONCERNÉS :

1.1 Vente en nom propre (OTI) :

Sont concernés :

- Visites guidées organisées par l'OTI de Porto-Vecchio
- Expériences exclusives (ateliers, jeux encadrés...)
- Événements culturels propres
- Objets édités par l'OTI

1.2 Vente pour compte de partenaires tiers :

L'OTI de Porto-Vecchio agit comme **mandataire** (art. 1984 et suivants du Code Civil) pour le compte de prestataires tiers. La vente est conclue directement entre le client et le partenaire.

ARTICLE 2. TARIFS ET CONDITIONS FINANCIÈRES :

- Les prix sont affichés en euros, toutes taxes comprises (TTC).
- Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de la réservation.

ARTICLE 3. RÉSERVATION :

3.1 Les réservations peuvent être effectuées :

- soit à l'accueil de l'OTI de Porto-Vecchio, au bureau principal situé Espace Jean-Paul de Rocca Serra, rue Fred Scamaroni, 20137 Porto-Vecchio
- soit via le site internet <https://portovecchio-tourisme.corsica/>

Étapes :

- 01 – Sélection de la prestation,
- 02 – Consultation de la fiche descriptive de la prestation,
- 03 – Validation du panier,
- 04 – Acceptation des présentes CGV,
- 05 – Paiement en ligne sécurisé (carte bancaire),
- 06 – Confirmation de réservation par e-mail.

3.2 La commande est ferme et définitive une fois le paiement validé.

ARTICLE 4. CONFIRMATION DE COMMANDE :

Le client reçoit une confirmation de commande par e-mail, qui constitue la preuve de la transaction. Elle mentionne :

- le détail des prestations achetées,
- la date, l'horaire et le lieu de la prestation,
- le cas échéant, les coordonnées du partenaire.

ARTICLE 5. UTILISATION DES BILLETS :

Les billets sont nominatifs et non cessibles, sauf mention contraire.

Ils sont acceptés au format papier ou numérique.

Le client doit respecter les horaires et lieux de rendez-vous indiqués.

Aucun remboursement ne pourra être exigé en cas de retard ou d'absence.

ARTICLE 6. ANNULATION, MODIFICATION ET REMBOURSEMENT :

6.1 Vente en nom propre par l'OTI de Porto-Vecchio :

a. Annulation par l'OTI :

En cas de force majeure ou d'effectif insuffisant (si précisé), l'OTI de Porto-Vecchio proposera un remboursement intégral ou un report.

b. Annulation par le client :

Aucun remboursement ne pourra être demandé.

6.2 Vente pour compte de partenaires tiers :

a. Annulation par le prestataire :

L'OTI de Porto-Vecchio rembourse ou reprogramme selon les instructions du prestataire.

b. Annulation par le client :

Les conditions d'annulation sont spécifiques à chaque partenaire. L'OTI de Porto-Vecchio ne peut rembourser sans accord écrit du prestataire.

ARTICLE 7 – DROIT DE RÉTRACTATION :

Conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation, **le droit de rétractation ne s'applique pas aux services de loisirs fournis à une date ou période déterminée.**

ARTICLE 8 – RESPONSABILITÉ :

8.1 Vente en nom propre :

L'OTI de Porto-Vecchio est responsable de la bonne exécution des prestations. Il ne peut être tenu responsable :

- d'erreurs du client lors de la commande,
- de perte ou vol de billets,
- de perturbations indépendantes de sa volonté.

8.2 Vente pour compte de partenaires :

L'OTI de Porto-Vecchio n'est pas responsable de l'exécution de la prestation. Il agit comme simple distributeur et ne saurait être tenu pour responsable :

- d'un défaut d'exécution,
- d'un préjudice subi par le client,
- d'un litige avec le partenaire.

ARTICLE 9 – RÉCLAMATIONS

9.1 Vente en nom propre :

Les réclamations sont à adresser dans les 7 jours suivant la prestation à : Office de Tourisme Intercommunal de Porto-Vecchio – Avenue Maréchal Leclerc – 20137 Porto-Vecchio ou par mail : accueil@destination-sudcorse.com

9.2 Vente pour compte de partenaires :

Les réclamations doivent être adressées directement au prestataire concerné. L'OTI de Porto-Vecchio peut intervenir comme facilitateur mais ne pourra se substituer à lui.

ARTICLE 10 – DONNÉES PERSONNELLES

Les données collectées sont traitées conformément à la réglementation en vigueur. Consultez notre politique de confidentialité à l'adresse suivante : <https://www.portovecchio-tourisme.corsica/politique-de-confidentialite/>

ARTICLE 11 – DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre des prestations proposées, il est demandé à chaque participant de bien vouloir compléter le formulaire de droit à l'image, accessible en ligne à l'adresse suivante : <https://www.portovecchio-tourisme.corsica/wp-content/uploads/2026/03/autorisation-droit-image.pdf> à renvoyer par mail à accueil@destination-sudcorse.com

ARTICLE 12 – DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de litige non résolu à l'amiable, compétence exclusive des juridictions d'Ajaccio.